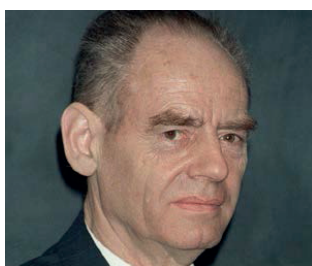


Éditorial

L'éditorial de ce numéro n'est pas habituel. Après Henri Jammet qui nous a quittés en 1996, (voir *Radioprotection* 1996, volume 31, n°4), un autre personnage majeur de la radioprotection française, le Professeur Pierre Pellerin est décédé le 3 mars dernier. C'est pourquoi l'habituel éditorial de notre numéro se transforme en hommage à Pierre Pellerin et c'est au président du Club Histoire de la SFRP, Alain Biau, qui l'a côtoyé durant une longue partie de sa carrière, que j'ai demandé de rappeler qui était Pierre Pellerin, l'expert et l'homme.

Henri Métivier,
Président du Comité de rédaction

Hommage



Pierre PELLERIN est mort le 3 mars 2013 à l'âge de 89 ans.

En tant que Président du Club Histoire et ancien collaborateur du Professeur PELLERIN de 1971 à 1993, c'est tout naturellement que j'apporte mon témoignage sur ce personnage incontournable de la Radioprotection en France et à l'international durant la deuxième moitié du siècle dernier.

Son histoire ne se résume pas, loin s'en faut, à la misérable histoire du nuage de Tchernobyl qui l'a pourtant obligé à se défendre durant plus de 20 ans avant d'être complètement innocenté peu de temps avant sa mort.

Pierre PELLERIN, est né le 15 septembre 1923 à Strasbourg, il a fait des études de Physique (Licence) et de Médecine (Doctorat) avant de se spécialiser en Médecine du travail et d'Hygiène industrielle, en Électroradiologie et en Biophysique.

Il a été Professeur de Biophysique à partir de 1955 auprès des Universités de Nancy puis de Rouen et de 1967 à 1993 à l'Université de Paris-V René Descartes (Professeur titulaire hors classe chaire de Biophysique).

Durant mes travaux de thèse, j'ai été son assistant de Biophysique de 1971 à 1973 et dans cette période de l'immédiat post 1968, je peux attester de ses qualités pédagogiques et de son charisme avec des étudiants parfois frondeurs.

DOI: [10.1051/radiopro/2013065](https://doi.org/10.1051/radiopro/2013065)

RADIOPROTECTION – VOL. 48 – N° 2 (2013)

177

Article publié par EDP Sciences

HOMMAGE

La grande œuvre de Pierre PELLERIN est la création en 1956, du Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI) dont il a assuré la direction jusqu'en 1993.

Ce service, dépendant de l'INSERM et des Ministères de la santé et du travail, avait pour mission la radioprotection des travailleurs et des patients et le contrôle de l'environnement, en particulier autour des Installations nucléaires de base (INB) et des Installations classées pour l'environnement (ICPE).

Pour la surveillance des travailleurs, il disposait sur son site du Vésinet (78) d'un laboratoire de dosimétrie photographique individuelle, d'un laboratoire de radio-toxicologie des urines et des selles et de moyens de mesures anthroporadiométriques fixes et mobiles (2 camions, des véhicules plus légers de type « Master Gemini » pour la Sécurité civile et un wagon équipé de 30 dispositifs de mesure).

Pour les patients l'action essentielle portait sur la qualité des installations médicales au travers de la délivrance des agréments et des contrôles et d'études de postes dans des situations particulières.

Pour l'environnement il y avait des mesures en temps réel avec des balises situées sur tout le territoire, une par région et autour des sites nucléaires (ce réseau sera considérablement renforcé plus tard sous le nom de Téléray à l'OPRI puis l'IRSN) et en temps différé des mesures sur toutes sortes d'échantillons, prélèvements d'air sur filtres, de lait, d'eau de source et de rivière, de végétaux...

Tous ces échantillons étaient mesurés avec des moyens très importants de spectrométrie alpha, gamma et de comptage bêta notamment pour les filtres d'air dans une batterie de plus de 100 compteurs bas bruit de fond conçus et réalisés dans les ateliers du SCPRI.

En cas d'incident réel ou suspecté, le SCPRI pouvait intervenir et mettre à disposition tous ses moyens de mesures à la fois sur les lieux de l'incident et dans ses laboratoires.

Les résultats de toutes les mesures de routine ou exceptionnelles étaient publiés dans des rapports mensuels, trimestriels et annuels et une synthèse était communiquée chaque année au Comité scientifique des Nations Unies (UNSCEAR).

Pierre PELLERIN m'a embauché en 1973 au SCPRI et j'ai été un de ses ingénieurs, responsable de la dosimétrie individuelle et de la gestion des incidents. J'ai donc vécu au jour le jour la vie très dense, passionnante et parfois stressante de ce service durant 20 ans.

Pierre PELLERIN était très présent sur le site du Vésinet et lors d'interventions sur le terrain. La liste serait longue à énumérer, mais on peut signaler

HOMMAGE

particulièrement les accidents d'irradiation en Algérie en 1978, au Maroc en 1984 et, en France, le naufrage du cargo Mont-Louis transportant 30 conteneurs d'hexafluorure d'uranium dans l'estuaire de l'Escaut et les irradiés de Forbach en 1991 dans une installation industrielle d'irradiation de matériaux et bien d'autres affaires de moindre gravité.

Enfin il faut mentionner l'accident de Tchernobyl. Il n'est pas question ici de revenir sur toutes les polémiques qui ont été générées par cet événement, mais en tant que témoin je peux affirmer que Pierre PELLERIN et ses équipes ont donné tout ce qui est humainement possible. Aux mesures habituelles se sont ajoutées une multitude de mesures complémentaires, qu'il fallait effectuer dans les délais les plus brefs avant d'évaluer leur impact sur l'environnement et les personnes.

Une synthèse des résultats a été communiquée chaque jour à l'AFP et n'importe quel citoyen ou journaliste pouvait ainsi constater, dans les premiers jours de mai 1986 notamment, la présence de radionucléides artificiels comme les césium 134 et 137 ou l'iode 131 dans l'air ou les végétaux. Le nuage radioactif ne s'était pas arrêté aux frontières ! ...

Le SCPRI avait, en outre, annoncé des mesures positives sur des prélèvements effectués sur des avions venant des pays de l'est, avant que le nuage n'ait atteint le territoire français, mais peu de médias ont publié cette information.

Le contexte était difficile, les moyens de communication limités, il n'était pas simple de travailler dans les laboratoires et répondre aux médias sans le support d'un service spécialisé de communication.

Autant Pierre PELLERIN était à l'aise avec ses étudiants ou dans des conférences de toutes sortes, en France ou à l'étranger, autant les prestations télévisées ont été difficiles, sans préparation particulière, et avec des interlocuteurs parfois agressifs qui, pour certains, se sont servis de ces circonstances pour lancer des carrières associatives ou politiques.

Malgré le contexte difficile Pierre PELLERIN a pris ses responsabilités et a jugé, en fonction des données numériques dont nous disposons, et conformément aux recommandations de la CIPR, qu'il n'y avait pas lieu de prendre de mesures d'exclusion ou de confinement de populations ni de restriction alimentaire.

Pierre PELLERIN a initié et participé à la rédaction de la plupart des textes réglementaires de référence sur la protection des travailleurs, décrets des 20 juin 1966, 15 mars 1967, 2 octobre 1986 et les arrêtés correspondants et, pour le domaine nucléaire plus spécifiquement, les décrets du 28 avril 1975 et du 6 mai 1988. Tous ces textes étaient réunis dans le « fameux » fascicule n°1420 des Journaux officiels.

HOMMAGE

Dans le domaine de la protection des patients, il faut citer la mise en œuvre des agréments des installations par les décrets du 12 mai 1960 et du 13 octobre 1975 conditionnant le remboursement par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et l'interdiction de la radioscopie aux médecins non spécialisés. Cette mesure courageuse, complétée par la suppression du caractère systématique des examens radiologiques en médecine préventive (examens prénuptiaux et pré et post-nataux) a permis d'éviter un gaspillage significatif de dose aux patients.

Pierre PELLERIN était aussi un des créateurs du diplôme de Physicien médical en 1971, avec Daniel BLANC du Centre de physique atomique de Toulouse, Andrée DUTREIX de l'Institut Gustave Roussy de Villejuif et Nicole PARMENTIER du Centre d'études nucléaires de Fontenay aux Roses.

Enfin Pierre PELLERIN était membre actif de nombreuses commissions au niveau national dont, en particulier le Conseil supérieur d'hygiène de France, le Comité de biologie du CEA, la Commission des installations nucléaires de base, la Commission interministérielle des radioéléments artificiels. Il était aussi expert auprès des tribunaux et de la Caisse nationale d'assurance maladie.

Au niveau international, il fut membre puis chef de la délégation française à l'UNSCEAR, membre de la CIPR (Comité 3), du Comité des experts en Radioprotection du traité EURATOM (article 31) et Directeur fondateur du Centre international de référence de l'OMS.

Ainsi, connaître et fréquenter Pierre PELLERIN, c'était s'exposer à la marque de l'intelligence en perpétuel mouvement, c'était ériger en principe absolu la noblesse de cœur et d'esprit avec laquelle il ne transigeait jamais, c'était enfin valoriser le courage, le sens de l'effort et le dévouement que ce serviteur de l'État a toujours placé au dessus de tout.

Je remercie Roland MASSE et Jean Luc PASQUIER pour leur soutien à la réalisation de cet article.

Alain BIAU
Président du Club Histoire de la SFRP